

## 6.2. Koussan

### 6.2.1. Localisation du site

Koussan (long. -12.44278; lat. 14.13139), également orthographié Coursan (Durand 1802), Coussang (Lamartiny 1884), Koussang (Carrère et Holle 1855), Koussan-Almamy (Rançon 1894 a et b) ou Kussan (Clark 1996), est l'une des anciennes résidences royales du Boundou. Le village est situé à une quarantaine de km à l'est de Goudiry et à 30 km au sud de Boulebane, l'autre résidence royale. Les vestiges du *tata* de Koussan se situent à la sortie sud-est de l'actuel village, dans la

direction du village de Dide. Le village de Koussan est encore habité ; le site archéologique fait donc partie du paysage du village actuel.

### 6.2.2. Les données archéologiques

Les vestiges n'étant pas ensevelis sous l'éboulis de la muraille, il a été possible de faire directement un relevé de la structure affleurant sur une longueur d'environ 60 m (fig. 6.12 et fig. 6.14). La muraille se présente comme une crémaillère formée par une succession d'indentations ou redans<sup>1</sup> (fig 6.13). Le long de la muraille, on trouve des meurtrières au ras du sol actuel. Elles sont orientées dans



Figure 6.12. Koussan, vue des vestiges de la muraille affleurant.

<sup>1</sup>Décrochement qui vient briser la continuité d'un mur, il est constitué par l'alternance d'un angle rentrant et d'un angle saillant.

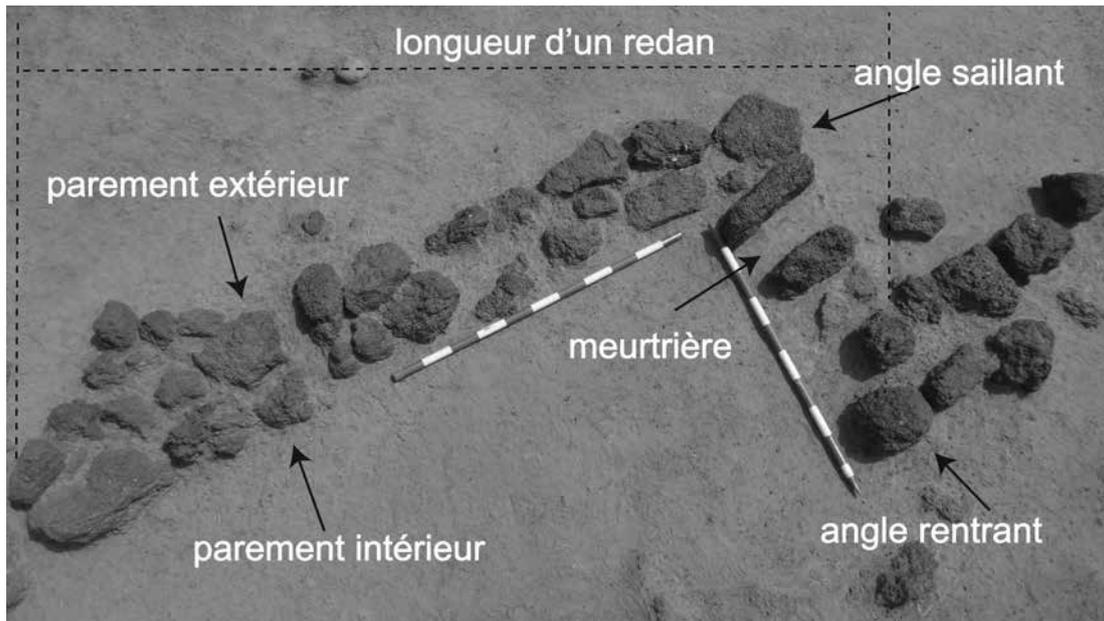


Figure 6.13. Koussan, vue de dessus d'un redan.

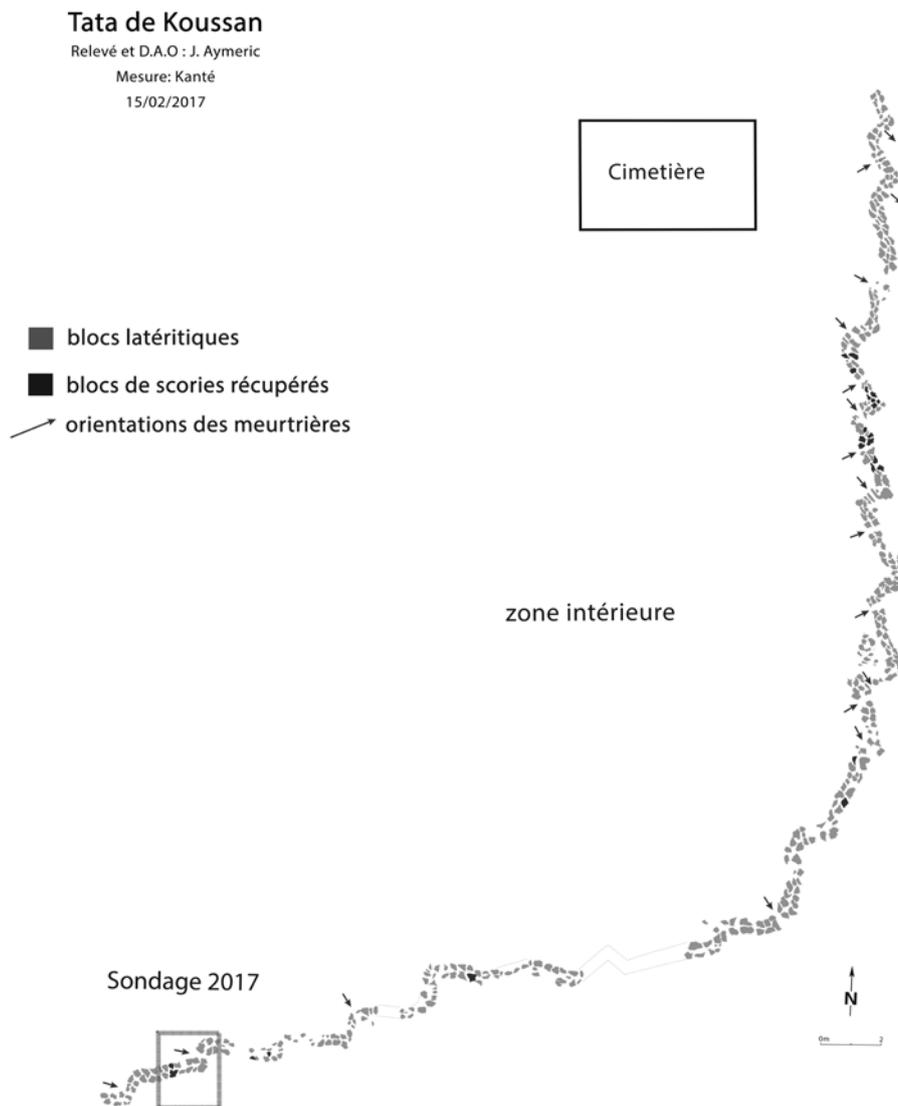


Figure 6.14. Koussan, plan d'une portion de la muraille.

le pendage des redans, ce qui permet un croisement des lignes de visée. Ces meurtrières ont un diamètre d'entrée et de sortie compris entre 8 et 15 cm.

Le mur est constitué par un double parement de moellons latéritiques. Par endroit, et sans un ordre apparent, on y trouve des blocs de scories de fer (coloris noirs sur la fig. 6.14). Les moellons sont joints à l'aide d'un mortier de terre. Entre les deux parements, il y a peu ou presque pas de blocaille de remplissage. L'épaisseur de la muraille oscille entre 50 et 60 cm.

Dans le secteur sud, nous avons implanté un carroyage enjambant la muraille et mesurant 6 m<sup>2</sup> (3 m × 2 m). Les passes de décapage ont été effectuées suivant des niveaux arbitraires de 10 cm et les assises de la fondation ont été atteintes à une profondeur d'un mètre. La fouille a permis la mise au jour de quatre assises (fig. 6.15). Les deux assises supérieures sont constituées par des blocs divers dont la taille est généralement inférieure à 20 cm. Les deux assises inférieures, qui constituent les assises de la fondation, ont des moellons latéritiques dont la taille est d'environ 30 cm. La fondation est posée sur un lit cendreux qui s'étale de part et d'autre en dessous d'elle. La couche cendreuse a une épaisseur d'environ 10 cm et représente un niveau de destruction antérieur à la construction de la muraille.

Dans le cadre de la thèse qu'il a soutenue en mai 2018 à l'Université de Genève, Serge Loukou a réalisé un second sondage à l'intérieur du *tata*, à une trentaine de mètres du premier sondage effectué sur la muraille. La tranchée ouverte, de 4 × 1 mètre, a livré divers artefacts archéologiques jusqu'à la couche stérile, atteinte à 1.10 m. Le relevé de la paroi ouest révèle 4 principales couches stratigraphiques, ainsi que du matériel pris dans la paroi (fig. 6.16). *In extenso* voici la description de ces couches stratigraphiques (Loukou 2018 : 222-223) :

- la couche 1 qui comprend deux sous-couches, dont la première (1a) est constituée d'un sédiment humifère meuble de couleur grisâtre. De nombreux trous de termites sont présents dans cette couche de labour remanié. À sa base, on retrouve un sol d'habitat aménagé.
- la seconde sous-couche (1b) est limoneuse, compacte et orangée. De nombreux gravillons latéritiques, dont quelques-uns pourraient provenir du démantèlement du sol d'habitat au-dessus, se retrouvent dans cette sous-couche ;
- la couche 2 est de couleur grisâtre et renferme des épandages cendreux, des charbons et des fragments de banco. Elle fait penser à un niveau de destruction;



Figure 6.15. Koussan, assises de fondation de la muraille.

- la couche 3 est également limoneuse et compacte. De couleur orangée, elle abrite des gravillons latéritiques et du matériel souvent très fragmenté ;
- la couche 4 est jaunâtre avec de nombreuses taches rougeâtres occasionnées par la densité élevée de gravillons ferrugineux. Un dépôt constitué d'au moins 4 jarres et deux bols a été retrouvé dans cette couche.

À la surface du site et en stratigraphie au cours des fouilles des sondages 1 et 2, nous avons trouvé de nombreux artefacts archéologiques mobiliers, notamment des tessons de poterie et un anneau en fer. Le matériel du sondage de la muraille est semblable au matériel de la phase récente

trouvé dans le sondage réalisé par Serge Loukou. Ce matériel céramique comprend surtout des tessons de panse et quelques bords. Les tessons de céramique portent très peu de décor et sont dégraisés avec des végétaux et de la chamotte (fig. 6.17).

Lors des campagnes de terrain 2016 et 2017, des portions de restes affleurant du *tata* étaient visibles à certains endroits du village. En reportant les coordonnées GPS de ces portions visibles sur Google Earth, on obtient une forme subcirculaire ayant un périmètre d'environ 344 m (fig. 6.18). Ce périmètre ne représente pas la totalité de la muraille et est incomplet car des constructions et des champs ont été réalisés sur le site.

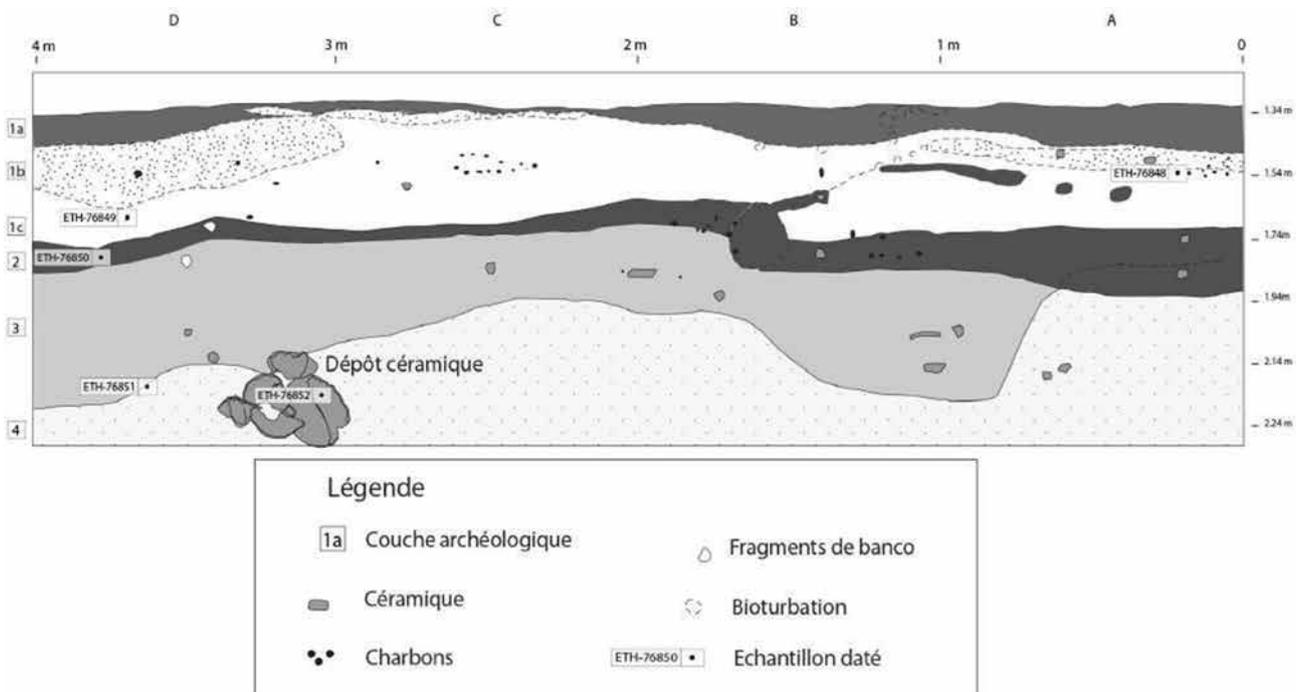


Figure 6.16. Koussan, relevé stratigraphique coupe ouest, sondage 2 (Loukou 2018 : 223, avec l'aimable autorisation de l'auteur).

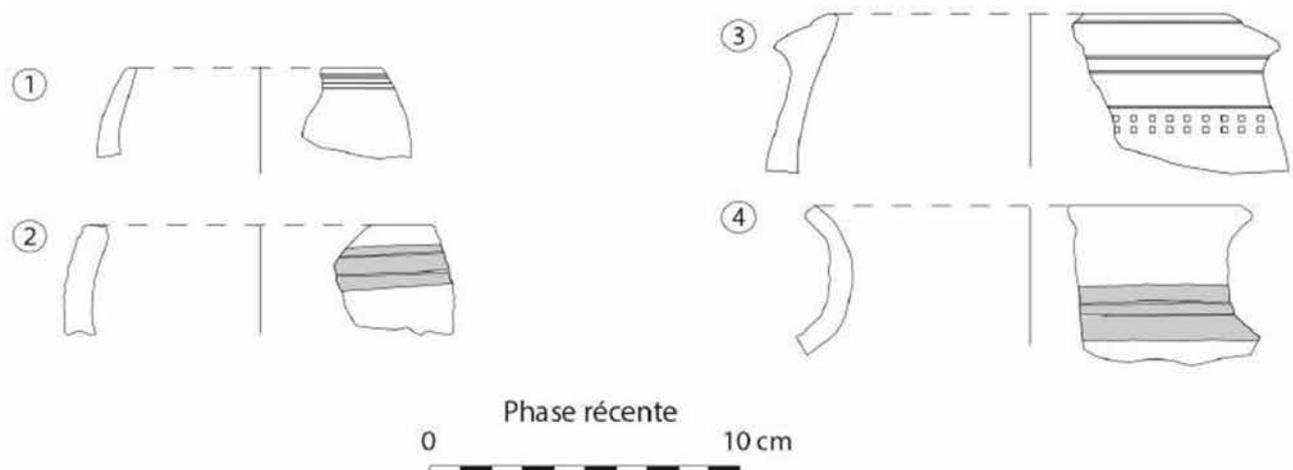


Figure 6.17. Koussan, types céramiques de la phase récente. 1 et 2 : Bol, couche 1 (bord simple, incisions) ; 3 : Bol, couche 1 (bord simple, incisions et impressions au peigne à deux dents) ; 4 : Jarre (bord éversé à col haut, incisions), Loukou 2018 : 231, avec l'aimable autorisation de l'auteur.



Figure 6.18. Koussan, Image satellite des points où les vestiges du *tata* affleurent dans le village actuel (image du 26 juillet 2013).

### 6.2.3. Données historiques

Le village de Koussan, encore appelé Koussan-Almamy, fut l'une des principales résidences royales du Boundou, tout comme Boulebane et plus tard Sénoudébou. Koussan devint résidence royale sous l'*almamy* Ahmady-Gaye qui construisit le *tata* au début de son règne. Mais l'installation de la famille Sissibé dans cette localité daterait du règne de l'*almamy* Boubou-Malick, qui a régné de 1699 à 1718. C'est à Féna, à quelques kilomètres de Koussan, que Boubou-Malick fit construire un *tata* dont il confia la garde à son fils Maka-Guiba. Plus tard, étant devenu *almamy*, Maka-Guiba installa sa première épouse Diélia-Gaye à Koussan, et installa sa seconde épouse Aïssata-Bela à Boulebane. Ce sont les enfants issus de ces deux unions qui ont constitué les branches royales dite de Koussan et de Boulebane (Rançon 1894 b : 500).

Rapportant l'exploration de son employé Rubault, Durand affirme : « la demeure du prince à Coursan (Koussan), comme celle de Fatteconda, est composée de plusieurs maisons, entourées d'une très-haute muraille de terre : l'aspect de cette enceinte retrace l'idée d'une citadelle » (Durand 1809 : 319). Koussan semble avoir été un village relativement grand au début du 19<sup>ème</sup> siècle car Rubault a estimé sa population à 1 200 habitants. Toutefois, il n'a pas précisé si cette estimation prenait en compte uniquement ceux qui logeaient dans l'enceinte ou pas. Durand a également relevé ce qui semble être une controverse à propos de la résidence de l'*almamy* dans les récits de voyage de Rubault et de Mungo Park. En effet, Rubault, qui a effectué son voyage en 1785-1786, a rencontré l'*almamy* à Koussan, peut-être Ahmady-Gaye (1764-1785), plus probablement Moussa-Gaye (1785-1790), tandis que Mungo Park, dont le voyage s'est déroulé en 1795-1797, a rencontré l'*almamy* Ahmadi-Aïssata à Fatteconda, sur la